

INFORMATIONS / RENSEIGNEMENTS

Permanences du Directeur

Les mardis des semaines scolaires de 8h à 12h, le mercredi et journées de vacances scolaires de 9h30 à 11h30 / 13h30 à 18h30 ou sur rendez-vous.

Les Tarifs ?



Quotient Familial	½ journée sans repas	Journée sans repas
Tranche 1 : 0 à 500	3,50 €	6,50 €
Tranche 2 : 501 à 630	4,50 €	7,50 €
Tranche 3 : 631 à 1000	5,50 €	8,50 €
Tranche 4 : 1001 et +	6,50 €	9,50 €

Tarif du repas : 3,40 €

Aides financières possibles :

- Pass Accueil MSA
- Aide aux temps libres CAF (aide accès alsh)
- Chèques Vacances ANCV
- Comités d'entreprises

Merci à nos partenaires



Mairie de Montdragon



L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Intercommunal à Montdragon



Accueil des enfants et des jeunes à partir de 3 ans,
A la journée, demi-journée avec ou sans repas

Accueil de Loisirs Intercommunal

Communauté de Communes du Laurécois-Pays d'Agout

Place d'Hostingue - 81440 MONTDRAGON

☎ 05.63.58.78.53 📧 alsh.montdragon@gmail.com



Qu'est-ce que c'est ?



C'est une structure de **loisirs éducatifs** où activités individuelles et collectives contribuent à la formation de la personne et du citoyen. Son **rôle social et éducatif** est **complémentaire** de la **famille** et de **l'école**. L'accueil de loisirs est avant tout un **LIEU DE VIE** où les enfants et les jeunes **apprennent à VIVRE ENSEMBLE en JOUANT**.

Ils y trouvent des espaces aménagés, des matériaux, des animateurs, des propositions d'activités diverses construites avec eux au fil de l'année.

Toutes les activités proposées émanent d'un projet éducatif et pédagogique concerté entre tous les partenaires.

Les différents projets sont à votre disposition sur la structure.

L'accueil de loisirs **n'est pas** :

- Une garderie.
- Une succession d'animations sans lien avec un projet.
- Une consommation d'activités.

Les horaires d'accueil ?

🕒 Le Matin :	7h30 - 9h30
🕒 Le Midi :	11h45 - 12h00
🕒 L'après-midi :	13h15 - 13h45
🕒 Le soir :	16h30 - 18h30

Les modalités d'accueil ?

Les enfants et les jeunes accueillis doivent être à jour de leurs vaccinations et ne doivent pas présenter de maladies contagieuses.

Le responsable légal s'engage à respecter le règlement intérieur et à fournir le dossier d'inscription complet dès le premier jour de présence de l'enfant.

Qui s'occupe de nous ?



L'accueil de loisirs est géré par le Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout et organisé par une équipe de professionnels diplômés et expérimentés :

- ♦ Directeur : ➤ Gaëtan Massoutié,
- ♦ Animateurs : ➤ Arnaud Delavoipière,
➤ Charlotte Nugier, remplacée par Catherine Narbonanud

Des animateurs diplômés ou en stage complètent l'équipe en fonction des besoins.

L'équipe d'encadrement s'efforce de prendre en compte les choix et demandes éducatives des enfants.

Pour une meilleure prise en compte de chacun, un animateur est référent sur chaque projet.

Qu'est-ce qu'on y fait ?

Les **animations** proposées sont **ludiques, diverses et adaptées à l'âge** de chacun. Elles varient en fonction du moment de la journée afin de **respecter le rythme biologique de chaque enfant** : jeux de société, contes, jeux de lecture et d'écriture, activités manuelles, sportives, de plein air, d'expression, artistiques et corporelles, bricolage, projets d'enfants ...

Les plannings d'activités sont construits AVEC les enfants en début de chaque période (mercredis et vacances). Ils sont ensuite affichés dans le hall d'entrée. Tout au long de l'année, des projets en partenariat avec la Résidence « La Grèze » à Montdragon, la Médiathèque à Lautrec et les autres accueils de loisirs du territoire sont proposés.